



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 153

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur les conditions d'application du dispositif « mesure d'incitation à la cessation anticipée d'activité » pour les médecins. Dans le cadre de la loi de finances pour 2006, la suppression d'un abattement de 20 % entraîne pour de nombreux médecins un trop-perçu qui les oblige à réduire, voire à arrêter leur activité de médecin. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser si un correctif est envisagé pour pallier ces conséquences.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 153

Rubrique : Préretraites

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 2007, page 4771

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)